

3L SERVICES

Société par actions simplifiée unipersonnelle

au capital de 2000 euros

Siège social : chemin de Donotte 97129 LAMENTIN

822 298 539 RCS de POINTE A PITRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 14 FEVRIER 2026

Le 14 Février 2026, à Lamentin,

Larissa LONDAS épouse DAUBIN demeurant chemin de Donotte 97129 Lamentin, associé unique de la Société 3L SERVICES, représentée par Larissa LONDAS épouse DAUBIN, présidente.

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

Dissolution anticipée de la société ;

Nomination et rémunération du liquidateur ;

Première résolution : Dissolution anticipée – Mise en liquidation amiable

L'associé unique décide la dissolution anticipée de la Société **à compter du 14 FEVRIER 2026** et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

Pendant la période de liquidation, la dénomination sociale sera suivie de la mention "Société en liquidation" et le siège de la Société sera fixé à chemin de Donotte 97129 Lamentin.

Deuxième résolution : Désignation du Liquidateur

Larissa LONDAS épouse DAUBIN demeurant à Donotte 97129 LAMENTIN, décide d'exercer les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

En fin de liquidation, l'associé unique constatera la clôture de la liquidation.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

La présidente

Lamentin le 14 Février 2026

Larissa LONDAS épouse DAUBIN

(Présidente et associé unique de la SASU 3L SERVICES)

